

LE SENTIER

Bulletin mensuel de l'Enseignement Primaire Libre
— du Diocèse de Quimper et de Léon —

Directeur responsable : M. le Ch. LE STER, Inspecteur diocésain. — Tirage : 500 ex.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION :
Inspection diocésaine, 19, rue Pen-ar-Stéir, Quimper. — C. C. Rennes 528-80
Tél. 10.97

Paroles de force et d'espoir

Les unes nous viennent de Lyon, les autres de la Vendée. Mais pour n'être pas de chez nous, elles n'en sont pas moins consolantes, ces paroles fortes et pleines d'espérance. C'est pourquoi je transcris ici, et le communiqué énergique de Son Em. le Cardinal Gerlier et le vœu non moins net des Conseillers généraux de la Vendée.

Communiqué de Son Eminence le Cardinal Gerlier : « Tenir »

Prêtres et fidèles de ce diocèse connaissent la consigne que j'ai donnée et réitérée plusieurs fois au cours de ces deux dernières années : « Gardons coûte que coûte nos écoles ouvertes ».

Au moment où déjà se préparent les décisions pour la prochaine rentrée d'Octobre, je ne puis que renouveler le même mot d'ordre. Pour toutes les raisons spirituelles et nationales qui ont été maintes fois rappelées, il faut tenir encore, sans vouloir désespérer de la possibilité d'une solution de loyauté et de justice. Il ne faut pas laisser s'effriter l'édifice scolaire tout entier. Aucune école, aucune classe ne doivent être fermées sans nécessité absolue, et sans l'approbation préalable de la direction de l'enseignement libre.

N'allez pas croire surtout que je méconnais les difficultés immenses et toujours croissantes de cette entreprise, ni les soucis parfois angoissants qu'elle occasionne à ceux qui ont la responsabilité financière des écoles, difficultés et soucis que nous aimerions pouvoir atténuer en organisant de façon toujours plus large, l'entraide et la solidarité diocésaines. Je n'ignore pas à quels sacrifices, voire à quel héroïsme je vous convie.

Mais, avec tout l'épiscopat français, j'estime qu'à l'heure actuelle, c'est pour nous un devoir grave de maintenir notre enseignement chrétien. Nos prochaines expositions montreront avec éclat les services rendus par lui au pays tout entier, et le dommage qui résulterait pour la Patrie de sa disparition. Qu'on ne dise pas que le développement de l'Action catholique pour-

rait compenser la disparition des écoles chrétiennes : en réalité, l'école chrétienne et l'Action catholique sont deux instruments également indispensables de la rechristianisation de notre pays. Ils doivent être associés, afin de se compléter. Ce serait une lourde erreur de croire que l'un des deux peut suffire. Je compte fermement sur l'esprit d'initiative, sur le dévouement discipliné et sur la générosité de mes diocésains, comme sur l'abnégation et la conscience de notre si méritant personnel enseignant, pour nous permettre d'arriver tous ensemble à triompher des difficultés actuelles et à garder cette richesse intellectuelle, religieuse et nationale que constituent nos écoles.

Vœu des Conseillers généraux de Vendée

Vingt-deux Conseillers généraux de Vendée, sur trente, se sont réunis le 2 Avril, à la Préfecture, et ont rédigé le vœu suivant qu'ils ont ensuite soumis au Préfet du département :

« Les Conseillers généraux de Vendée soussignés,

Considérant :

1° Que les populations qu'ils représentent ont toujours donné de multiples et irréfragables preuves de leur indéfectible et légitime attachement à l'école chrétienne (constructions, en soixante ans, de 461 écoles libres qui groupent actuellement près de 40.000 élèves, soit les deux tiers des enfants de la Vendée ; entretien au prix des plus lourds sacrifices de ces écoles et de leurs 1.285 maîtres ; organisation en 1945 d'un referendum scolaire qui recueillit plus de 148.000 signatures et, en 1946 de réunions publiques qui groupèrent plus de 110.000 manifestants...) ;

2° Que ces mêmes populations, qui ont toujours servi loyalement et fidèlement leur patrie, versent notamment, chaque année, sous forme d'impôts plus de 200 millions de francs au seul budget de l'Education nationale — sans y émarger — et font, en outre, par le seul fait de leurs écoles libres, réaliser à l'Etat une économie annuelle supérieure à 100 millions de francs ;

3° Que ces populations ont, à maintes reprises et à juste titre, réclamé pour leurs écoles, comme un dû, le concours financier de l'Etat, sans que leurs vœux, appels ou revendications aient jamais reçu aucune réponse du Gouvernement ;

4° Que ces populations profondément mécontentes de n'être pas entendues et accablées désormais sous le poids de charges scolaires insupportables, sont tentées de se faire justice elles-mêmes — comme en témoigne leur attitude à l'égard du fisc dans l'affaire des kermesses — et risquent d'être poussées à des déterminations plus graves encore par l'éventualité d'avoir à fermer leurs écoles, faute de ressources,

Demandent instamment :

1° Que l'attention du Gouvernement soit attirée à nouveau sur la gravité de la situation scolaire en Vendée ; 2° qu'il soit fait droit sans retard aux instantes et légitimes revendications des populations vendéennes ; 3° qu'il leur soit reversé sous une forme ou une autre, les 100 millions que leurs écoles libres font

économiser à l'Etat et que celui-ci, sans ces écoles, serait bien obligé d'inscrire à son budget. »

C'est clair, c'est énergique, c'est juste. Nous pensons que les Conseillers généraux du Finistère sont capables de la même énergie pour réclamer la même justice.

Un pas vers la vérité

On se souvient du cri de triomphe lancé par l'Action laïque du Finistère, diffusé à travers toute la France par le journal parisien *Franc-Tireur* : « En 7 mois (Octobre 45-Avril 46), les écoles publiques gagnent 6.000 élèves dans le Finistère. »

Nous n'avions pas manqué d'y faire écho, sans la moindre émotion d'ailleurs, sachant que nous étions en pleine fantaisie. Or, voici que la vérité fait son petit bonhomme de chemin. L'Action laïque de Mars dernier nous donne des chiffres qui, dit-elle, « valent mieux que des discours ».

Ne discourons donc pas et donnons, après elle, les effectifs scolaires de 1945-1946, de 1946-1947, en y ajoutant pour compléter ceux de 1944-1945. Les voici :

ECOLES PUBLIQUES : 1944-1945		54.591 élèves
1945-1946		54.392 —
1946-1947		54.030 —

Ce sont les chiffres officiels. Encore une fois, de l'avis même de l'Action laïque, « ils valent mieux que des discours ».

Or, ils traduisent une perte annuelle de 199 + 332 unités. Il faut avoir de l'imagination pour y avoir trouvé un gain de 6.000 !!!

Et les écoles libres ?

Elles enregistrent, elles aussi, une perte annuelle, plus sensible, nous le reconnaissons volontiers, que celle subie par les écoles publiques.

Nous n'oublions pas qu'on nous a retiré de force tous les enfants de l'assistance publique ; nous savons que M. Debièsse a multiplié les écoles de hameaux ne se souciant pas plus de la loi que de l'hygiène ; nous reconnaissons que nombreux furent les petits Brestois qui, repliés dans nos campagnes, se rendaient à l'école libre, et qui, rentrés à Brest, ont réintégré l'école publique.

Pour toutes ces raisons, nos effectifs sont tombés de 53.358 en 1944-45 à 50.267 en 1946-47 (et non à 49.613 comme le dit l'Action laïque).

Bien plus, dans ce total, nous ne comptons pas les élèves des classes primaires annexées aux écoles secondaires. Et ceci fausse complètement la situation. Ils sont 3.500, ce qui nous met à égalité avec l'enseignement public.

(A titre d'exemple, notons qu'à Quimper, où les établissements féminins libres reçoivent plus d'élèves que les établissements publics, à Quimper, les statistiques officielles nous accordent 60 filles à l'école libre (l'école de Locmaria).

Mais quoi qu'il en soit, que nos effectifs scolaires soient de 54, de 50 ou de 49.000, nous disons que cette comparaison globale entre les deux enseignements n'a pas de sens.

En effet, il ne faut pas oublier qu'il y a dans chaque commune une école publique de garçons et une école publique de

filles (parfois gémées), sans compter les nombreuses écoles de hameaux.

En face, qu'avons-nous ? 206 communes n'ont pas d'école libre de garçons, 98 communes n'ont pas d'école libre de filles.

D'un côté plus de 700 écoles publiques, de l'autre 318 écoles libres.

On veut tout de même une comparaison ? La seule possible, nous la ferons, nous la publierons ; nous donnerons, pour toutes les communes où les deux enseignements se trouvent en présence, les effectifs de chaque école.

Et de cette comparaison logique, la conclusion jaillira, lumineuse ; ce sera celle de l'*Action laïque* : LES CHIFFRES, ENCORE UNE FOIS, VAUDRONT MIEUX QUE DES DISCOURS.

Tréglonou

Le lundi de Pâques, M. le Vicaire général Moënnier a béni la nouvelle école des filles de Tréglonou, une grande et belle école, dont la réalisation tient du prodige. On ne sait vraiment, ce qu'il faut admirer le plus dans cette réalisation, ou l'audace du bon Recteur, ou la générosité sans bornes de la population.

Ici pas de dissidents, pas un seul.

Avant la bénédiction de leur nouvelle école, après que leurs pères eurent chanté, avec quelle force ! leur fidélité « Da feiz hon tadou koz », les petites filles chanteront à leur tour « qu'ils ne l'aurent jamais, jamais, l'âme des petits enfants de la France... »

Aussi, le jour de la rentrée, pas une seule enfant ne se présente aux portes de l'école laïque. Celle-ci est fermée.

On veut la comparaison, la voilà !

Après cela, nous ne nous étonnons plus que l'Inspection Académique veuille nous interdire toute construction d'écoles nouvelles.

Que serait-ce donc, si nous n'étions pas au pays de la liberté ?

Inspection médicale des écoles

M. le docteur Mazé est chargé, à l'Inspection Académique, d'organiser le service sur le plan départemental. Le département sera divisé en plusieurs secteurs, chacun d'eux étant confié à un médecin examinateur.

Ont été désignés comme médecins de secteur : Mlle le docteur Goulard, MM. les docteurs Dufau, Le Méhauté et Stérimbaum.

(Décision de M. le Recteur de l'Académie de Rennes.)

Programme limitatif du C. E. P.

Prière de bien vouloir substituer la liste des dates d'histoire ci-après à celle qui a paru dans le Bulletin départemental n° 6 de Novembre 1946-Février 1947 (*Sentier Mars 1947*).

D'autre part, il faut ajouter au programme limitatif de géographie la liste également ci-après des croquis qui pourront être demandés aux candidats.

HISTOIRE

La Troisième République.

a) Histoire intérieure.

1. 1870 (4 Septembre) : la Proclamation.
2. 1875 : la Constitution.
3. 1881-1882 : les Lois scolaires (Jules Ferry).

b) Histoire Coloniale.

1. 1830-1847 : Conquête de l'Algérie.
2. 1881 : Tunisie.
3. 1885 : la France en Annam, au Tonkin.
4. 1895-96 : Conquête de Madagascar (Galliéni).
5. 1912 : Protectorat sur le Maroc (Lyautey).

c) Politique extérieure.

1. 1871 : Traité de Francfort.
2. 1914-1918 : la Grande Guerre.
3. Septembre 1914 : la Marne.
4. 1916 : Verdun.
5. 11 Novembre 1918 : l'Armistice.
6. 1919 : la Paix de Versailles.
7. 1939 : la seconde Guerre mondiale.
8. Juin 1940 : l'Armistice, l'Occupation.
9. Juin : 1944 : le débarquement.
10. Mai 1945 : la capitulation de l'Allemagne.

d) Les grandes applications de la Science.

1. 1840 : les grandes lignes de chemin de fer.
2. 1885 : Pasteur réussit à guérir la rage.
3. 1901 : Curie découvre le radium.
4. 1909 : Blériot traverse la Manche.
5. 1927 : Lindberg traverse l'Atlantique.

CROQUIS DE GÉOGRAPHIE

- a) Les cartes des quatre grands fleuves français.
- b) Les côtes de la Manche, de l'Atlantique et de la Méditerranée.

L'Entr'Aide Française

M. le Délégué départemental de l'Entr'aide du Finistère me communique la lettre suivante :

« Monsieur l'Inspecteur,

Nous sommes heureux de porter à votre connaissance, la décision de notre Comité Central qui n'a pas été sans s'émouvoir de l'ampleur des réactions provoquées par l'annonce de la suppression, à partir du 1^{er} Avril, de l'aide financière aux cantines scolaires, réactions que nous lui avons signalées avec insistance et à diverses reprises.

Après avoir reconsidéré le problème et ses incidences, tant financières que sociales, il vient de prendre des dispositions pour assurer la poursuite de notre aide à ces organismes jusqu'au 15 Juillet prochain, sur les bases financières fixées dans une précédente circulaire.

Nous espérons que vous voudrez bien, comme d'habitude, porter à la connaissance des membres de l'enseignement à l'aide de votre bulletin, cette heureuse nouvelle. »

Certificats diocésains

I. — PROGRAMME LIMITATIF

Série A. — 1^{re} et 2^e années des C. C.

Géométrie. — Tout le programme, sauf le cercle.

Histoire. — 1^{re} année : Notions rapides de préhistoire. Chronologie. Périclès avec le tableau d'Athènes au 5^e siècle. Alexandre. Fondation de Rome. César et la Conquête de la Gaule. Le christianisme. Mahomet et l'Islam.

2^e année : L'Europe féodale : la société. Capétiens et Plantagenets. Les grands rois Capétiens et les progrès de l'unité française et du pouvoir royal.

L'église dans la société. Les croisades. Papes et Empereurs. L'épanouissement de la civilisation médiévale : le rayonnement de la France. La France sous les Valois : la guerre de cent ans, Jeanne d'Arc, Louis XI.

Sciences : 1^{re} année.

Physique. — Poids d'un corps ; fil à plomb vertical. Notion expérimentale de centre de gravité d'un solide rigide.

Allongement d'un ressort sur l'action de poids croissants. Application à la comparaison des poids. Unité de poids : kilogramme-poids, peson.

Généralisation de la notion de force : direction, sens, grandeur. Représentation graphique. Kilogramme-force. Dynamomètres. Balances. Etude expérimentale de l'équilibre d'un solide rigide mobile autour d'un axe horizontal et soumis à l'action de plusieurs poids.

Balance romaine. Balance à fléau ; étude expérimentale de ses qualités : fidélité, sensibilité, justesse. Boîte de poids. Simple pesée. Double pesée à charge constante. Définition du poids spécifique d'un gaz et de sa densité par rapport à l'air.

Chimie : Etudes de quelques corps.

Air, oxygène, eau, hydrogène, charbons naturels, carbone.

PAS d'Histoire naturelle.

Sciences : 2^e année.

Physique. — Liquides. Force pressante sur un élément de paroi ou de surface en contact avec un liquide au repos ; notion de pression en un point. Surface libre d'un liquide au repos et vases communicants. Principe fondamental de l'hydrostatique : différence de pression entre deux points d'un liquide en équilibre.

Conséquence : transmission des pressions par les liquides (presse hydraulique) ; surface de séparation de deux liquides non miscibles en équilibre ; force pressante exercée par un liquide en équilibre sur le fond horizontal du vase qui le contient.

Théorème d'Archimède. Poussée d'Archimède. Etude expérimentale dans le cas des liquides et des gaz. Énoncée du théorème. Principe de son utilisation à la mesure des poids spécifiques.

Température. Notion de température ; points fixes. Thermomètre à mercure ; échelle centésimale du thermomètre à mercure.

Notion de la quantité de chaleur. Unités : calorie, thermie. Principe de la mesure d'une quantité de chaleur à l'aide d'un calorimètre à échauffement.

Chimie. — Chlorure de Sodium. Chlore, acide chlorhydrique, gaz carbonique, oxyde de carbone.

Histoire naturelle. — Zoologie : hanneton, abeille, guêpe, fourmi, mouche domestique, moustique, piéride du chou, cigale, libellule, sauterelle verte, fourmilion, écrevisse, moule, escargot.

NOTA. — Pour l'Histoire et les Sciences, chaque école a le choix entre le programme de 1^{re} et le programme de 2^e année.

Série B. — *Ancien Certificat Supérieur.*

Le programme limitatif du C.E.P. officiel.

II. — LISTE DES CANDIDATS

Pour nous permettre dès maintenant d'organiser les Commissions d'examen, vous voudrez bien nous faire connaître, au plus tôt, si vous ne l'avez déjà fait, le nombre approximatif de vos candidats et la série dans laquelle ils se présentent, A ou B.

L'examen commencera vers le 20 Juin ; les listes définitives devront nous parvenir avant le 5 Juin. Elles porteront en tête les mentions suivantes : *Ecole des garçons (ou des filles) de, Certificat diocésain, série A (ou B).*

Les candidats y seront inscrits dans l'ordre alphabétique avec leur date de naissance, et l'indication de l'épreuve facultative, *anglais ou breton.*

Le Directeur ou la Directrice certifiera que tous les candidats de la série A ont suivi la 2^e année des C. C. ou la 5^e Moderne pendant l'année scolaire 1946-47, et que les candidats à la série B ne suivent pas les C. C. (Voir *Le Sentier*, pages 37 et 38).

N. B. — Se servir pour les listes de feuilles de papier écolier, format couronne.

Réponses aux enquêtes

Presque toutes les réponses concernant l'Inspection médicale nous sont parvenues ; quant aux feuilles remises lors des conférences pédagogiques, elles nous reviennent, elles aussi...

Nous tenons à remercier vivement ceux qui facilitent notre tâche en répondant avec diligence à nos demandes de renseignements et, plus encore, ceux qui, dans leurs réponses, tiennent compte des consignes souvent données, à savoir :

1^o Se servir toujours d'une feuille de papier écolier, format couronne, pour la facilité du classement. Les derniers renseignements demandés nous sont arrivés sur papier de toutes dimensions, depuis la carte de visite jusqu'à la grande feuille de main de papier ; inutile de chercher à classer ces documents disparates ;

2^o Ne pas traiter sur la même feuille des questions toutes différentes, par exemple : présentation au Certificat diocésain et Inspection médicale.

En tenant compte de ces consignes et de quelques autres, vous pouvez simplifier considérablement notre travail d'admi-

nistration, qui, vous n'en doutez pas, je l'espère, est de moins en moins une sinécure. Avons-nous tort de le rappeler à quelques-uns ?

Brevet Élémentaire

Programme limitatif

A. — INSTRUCTIONS

L'enseignement des sciences physiques n'était pas donné dans les classes du premier cycle de l'Enseignement Moderne long, les candidats au B.E. et au B.E.P.S. (Section générale) qui sont élèves de ces classes composeront en sciences naturelles seulement. Les élèves issus des Cours Complémentaires ou des classes du Premier Cycle de l'Enseignement Moderne court composeront sur un sujet emprunté soit au programme de sciences physiques soit au programme de sciences naturelles. Mêmes dispositions pour l'oral.

B. — PROGRAMME

I. — Morale.

Morale personnelle. Morale professionnelle. Morale sociale. (Programme de la classe de troisième de l'enseignement secondaire et des cours complémentaires.)

II. — Auteurs français.

Corneille (Horace), La Fontaine (Fables), Molière (Le Bourgeois gentilhomme), Voltaire (Récits historiques), Lamartine (Choix de poésie), Vigny (Choix de poésie), Victor-Hugo (Choix de poésie).

III. — Histoire.

L'Europe au lendemain du traité d'Utrecht.

La France sous Louis XV : politique intérieure et mouvement des idées.

Le déclin de l'absolutisme. La civilisation française et son rayonnement.

L'Angleterre, la Prusse, la Russie au XVIII^e siècle.

La formation des Etats-Unis.

Louis XVI et l'échec des réformes.

La France de 1789 à 1914.

IV. — Géographie.

La France Métropolitaine et la France d'Outre-Mer.

V. — Mathématiques.

Programme de 3^e et de 4^e années des Cours complémentaires et de 3^e Moderne (Enseignement court). En géométrie dans l'espace, on se bornera à la pratique du calcul de quelques aires et volumes (parallélépipède, prisme, cylindre de révolution, pyramide, cône de révolution, sphère).

VI. — Sciences physiques et naturelles.

1° Physique :

a) *Chaleur* : Notion de température. Thermomètre à mercure. Dilatation des solides, des liquides et des gaz.

Notion de quantité de chaleur. Principe du calorimètre à eau. Pouvoir calorifique d'un combustible.

Changement d'état d'un corps pur.

b) *Electricité* : Etude qualitative des principaux effets du courant.

Electrolyse : Coulomb et Ampère ; quelques applications de l'électrolyse.

Intensité du courant dans un fil métallique placé entre les bornes d'un accumulateur ou d'un secteur continu.

Tension ou différence de potentiel entre les bornes : Volt. Applications numériques.

Quantité de chaleur dégagée dans un fil pendant le passage du courant. Joule, Watt, Kilowat-heure. Applications.

c) *Optique* : Propagation rectiligne de la lumière.

Etude expérimentale d'un miroir plan. Lois de la réflexion. Etude expérimentale de lentilles convergentes : centre optique, foyer. Construction géométrique de l'image. Applications.

2° Chimie :

Méthodes essentielles de la métallurgie :

a) *Principaux minerais* ; s'il y a lieu, passage à l'oxyde ; réduction de l'oxyde.

b) *Electrolyse*. — Propriétés essentielles du fer, du cuivre, du plomb, du zinc, de l'aluminium.

Carbures d'hydrogène : méthane, acétylène, benzène, pétroles.

Fermentation alcoolique, alcool éthylique.

Acétate d'éthyle : saponification. Notions sur les corps gras.

Fermentation acétique, acide acétique.

3° Sciences naturelles :

Notions sommaires d'anatomie et de physiologie végétales (programme de 3^e année de Cours Complémentaires et de 4^e Moderne).

Notions sommaires d'anatomie et de physiologie humaines et d'hygiène individuelle.

Etude élémentaire des microbes.

Maladies contagieuses. Sérums, vaccins.

Nécrologie : M. Le Poupon (T. C. F. Ronan-Joseph)

Assistant du Supérieur Général des Frères de Ploërmel.

Yves Le Poupon naquit à Douarnenez, le 19 Novembre 1898. Confié très jeune à l'école Saint-Blaise, il y révéla sans tarder ses dons exceptionnels : intelligence éveillée, mémoire étonnante. De rapides progrès lui permirent de franchir, à bonne allure, les différentes étapes du cycle primaire élémentaire.

Les cérémonies liturgiques captivaient fort notre petit Douarneniste. De bonne heure, son rêve se précisa : devenir enfant de chœur à tout prix et tout de suite. Un soir, vers 6 heures, le candidat et sa maman se présentèrent à M. Kéra-moal. L'excellent vicaire tendit à Yves le carton du servant de messe et, pointant les morceaux de résistance : *Confiteor*, *Suscipiat*... devant lesquels, d'ordinaire, achoppe si longtemps la bonne volonté des futurs choristes, il ajouta : « Reviens me voir quand tu auras appris cela ».

Le lendemain matin, Yves s'amenait à la sacristie et, sans retard, entendait inaugurer ses fonctions : sa remarquable mémoire avait déjà tout enregistré !

Ce brillant sujet attira bien vite l'attention du regretté M. Nicol, alors inspecteur diocésain en résidence à Saint-Blaise. Le Cours Normal du Folgoët venait d'ouvrir ses portes aux jeunes gens désireux de se consacrer à l'enseignement libre. M. Nicol estima que le jeune Yves Le Poupon y serait bien à sa place. Séduit par l'idéal proposé, l'enfant ne fit aucune objection et, le 11 Septembre 1911, on le voyait franchir le seuil de la vieille école Notre-Dame.

En Octobre 1913, c'était le départ pour l'Angleterre. Une ambition plus noble hantait l'esprit du généreux normalien. Il jugeait maintenant que le service des enfants valait bien l'holocauste d'une vie entière comme aussi la donation à Dieu dans un Institut enseignant.

Depuis 1910, Bitterne, près de Southampton, abritait le noviciat des Frères de Ploërmel. Yves Le Poupon, devenu le F. Ronan-Joseph, y revêtit l'habit religieux le 19 Mars 1915. Sa probation achevée, le jeune profès endossa à nouveau le veston du sécularisé et rejoignit, en Septembre 1916, le Pensionnat du Sacré-Cœur à Lesneven, poste que lui assignait sa première obédience.

La Providence le gâtait. Elle lui donnait comme Directeur le bon M. Bozec, un véritable homme de Dieu doublé d'un éducateur d'élite. Cette tutelle bienfaisante lui permit de poursuivre, dans les conditions les meilleures, sa formation religieuse et pédagogique.

La mobilisation le saisit en 1917 et, trois années durant, le tint éloigné du champ normal de son apostolat. Rendu à la vie civile, il reprenait avec joie la direction de Lesneven et, cette fois, pour y demeurer jusqu'en 1934.

Le jeune maître s'imposa d'emblée. L'excellence de ses méthodes, une autorité naturelle indiscutable expliquent et l'emprise qu'il exerça de prime abord sur son jeune auditoire et les progrès remarquables qu'il sut toujours provoquer.

Des conjonctures politiques défavorables mirent bientôt en danger tout l'édifice de notre enseignement chrétien. Par bonheur, l'époque des capitulations craintives était révolue. Les prétentions du Cartel des Gauches se heurtèrent à la mobilisation immédiate et massive des forces adverses. Meetings départementaux et réunions cantonales se succédaient, clamant les protestations et diffusant les mots d'ordre. M. Le Poupon accepta de jouer sa partie dans le concert des voix catholiques. Servi par les ressources d'un organe puissant et d'une dialectique serrée, il se fit apprécier des auditoires les plus variés.

En 1929, il remplaçait, à la tête de son école, M. Bozec vieilli et fatigué. Il prit la barre d'une main ferme et multiplia les initiatives les plus heureuses.

Cette activité de bon aloi n'échappait pas à l'attention des Supérieurs. Un déplorable accident ayant privé les Frères de Ploërmel des services de M. Férec, leur excellent Visiteur, M. Le Poupon fut appelé au poste vacant. Peu de temps après, il était élu membre du Conseil Départemental.

Il prit très au sérieux cette fonction officielle qui, dans ces toutes dernières années surtout, n'avait rien d'une sinécure.

L'Administration devenait soupçonneuse et tatillonne; les griefs plus ou moins justifiés s'accumulaient. « J'en retiens, écrivait M. Poupon dans une circulaire, que nous avons un Inspecteur d'Académie décidé. Nous le savions déjà; nous voulons l'être autant que lui ». Sa connaissance approfondie de la législation scolaire, l'étude soignée des dossiers, lui permirent, à maintes reprises, d'intervenir utilement.

Un accueil toujours souriant, un dévouement à toute épreuve, une compréhension large et saine des situations le rendaient cher à ses Frères en religion.

En 1946, il entra au Conseil Général de l'Institut. Cette élection devait l'éloigner de la Bretagne et le condamner à une semi-réclusion dans l'île charmante mais bien minuscule de Jersey. Était-ce pressentiment ? A l'issue du Chapitre, il confiait à un ami : « Jersey, pour moi, est un tombeau ».

Nul cependant ne pouvait raisonnablement s'attendre à la disparition si brutale du plus jeune, du plus robuste des Assistants. Cet homme puissant, doué pour tous les exercices corporels, ex-champion militaire de nage, cycliste infatigable..., paraissait devoir fournir une longue carrière dans l'Administration Générale. Dieu en avait décidé autrement. Une congestion cérébrale l'emporta en huit jours. Il repose maintenant sous les beaux chênes-verts qui ombragent le petit cimetière de la communauté.

Nos Saints familiers d'Armorique, qu'il aimait tant, lui auront certainement fait bon accueil là-haut, tout d'abord Saint Ronan et Saint Yves, ses patrons, mais aussi Saint Hélier et Saint Magloire dont les grands souvenirs planent encore sur les rivages et les solitudes agrestes du « Sunny Jersey ».

Deux grands services ont été célébrés pour le repos de son âme à Mahalon et à Lesneven.

A Lesneven, M. le vicaire général Moënner a rendu à notre ancien inspecteur un dernier et pathétique hommage devant un nombreux auditoire de prêtres, de religieux de toutes les écoles du Nord-Finistère, de religieuses et de ses anciens élèves et amis.

Subventions diocésaines.

Nous avons commencé l'envoi aux écoles des subventions diocésaines du 2^e trimestre, dont le montant est quelque peu supérieur au premier envoi. La subvention annuelle sera fixée en fin d'exercice. Elle dépendra évidemment de nos ressources.

C'est l'occasion de rappeler que les demandes des écoles doivent être faites dans un esprit de grande compréhension. A la fin de l'année scolaire, vous êtes autorisés évidemment à modifier dans un sens ou dans l'autre l'appel que vous avez lancé à la Caisse diocésaine, en Octobre-Novembre. Rappelons aussi que toutes vos demandes doivent être visées par M. le Curé ou Recteur.

Session d'études et de documentation bretonnes et celtiques.

Vous n'ignorez pas, sans doute, que l'Enseignement Officiel a organisé, au cours des grandes vacances dernières, une école

d'été de 15 jours à Audierne, pour documenter les instituteurs laïcs sur les différentes activités bretonnes.

Cette session, qui doit se renouveler l'été prochain, obtint le plus vif succès auprès des membres de l'Enseignement Officiel.

Il nous a été conseillé d'organiser, pour les grandes vacances prochaines, une semblable session pour les membres de l'Enseignement Libre.

L'idée est excellente, et nous la croyons possible et souhaitée par plusieurs d'entre vous.

Avec l'autorisation, les encouragements et l'appui de nos Supérieurs (Inspecteur diocésain et Visiteur), nous avons accepté d'étudier la question, et de voir dans quelle mesure il est possible de la réaliser, du moins pour les instituteurs.

Elle se tiendrait, en principe, à Roscoff.

Plusieurs compétences bretonnes se sont déjà offertes à nous pour les conférences et les cours que nous envisagerions, ainsi :

- 1° Cours de langue bretonne ;
- 2° Causeries et conférences sur l'Histoire de Bretagne, la littérature bretonne et celtique, les langues celtiques, la musique, le folklore... ;
- 3° Enseignement du chant breton (religieux et profane) ;
- 4° Excursions (visite de châteaux, églises, monuments... de la région de Saint-Pol).

(Une importante bibliothèque bretonne sera à la disposition des sessionnistes.)

Mais avant de nous décider, nous voudrions connaître votre avis sur ce projet.

Ar skol dre lizer.

Er Brezoneg er Skol.

M. l'abbé Falc'hun étant en vacances, nous nous excusons de ne pouvoir donner dans le *Sentier*, son article sur le breton.

Le Directeur : Ch. F. LE STER.

Tirage : 500 exemplaires.

Quimper, Impr. Cornouaillaise.

N° 4. Dépôt légal : Avril 1947.

LA GRANDE EXPOSITION

Nous devons avoir, et nous aurons à Quimper, du 14 au 20 Mai inclusivement, une belle *exposition*. Elle sera l'œuvre de toutes nos écoles. Il faut donc que tout le monde s'y intéresse vivement. Son succès dépend, en effet, de la bonne volonté, de la générosité et de l'effort de chacun des membres enseignants. Qu'on ne dise pas, c'est l'affaire des écoles de filles ! Non, c'est l'affaire de tous, car tous, nous sommes solidaires devant l'opinion publique.

Les travaux qui seront exposés, tant par les écoles de garçons que par les écoles de filles, méritent qu'on vienne les admirer ; ils sont superbes. Nous vous demandons donc, avec insistance, de nous amener des visiteurs et des visiteuses. Prenez l'initiative d'organiser l'excursion, en retenant dès maintenant les cars et les autos particulières.

Où, amenez-nous du monde, beaucoup de monde.

2° Aidez-nous de votre mieux à couvrir les grosses dépenses engagées pour prouver par l'exposition la vitalité de l'enseignement libre. Nous savons que toutes les écoles de filles préparent activement des colis de friandises et de lots divers ; les écoles de garçons seraient-elles moins généreuses ? Si vous n'avez pas à nous offrir des objets pour la vente, vous pourriez peut-être faire une collecte dans vos écoles et nous l'expédier à cette adresse : **RANNOU Etienne, Inspecteur diocésain, 63, rue de Douarnenez. Chèque post. n° 704-42 Nantes.** — Un beau geste ! Que Dieu vous le rende !

ORGANISATION DE L'EXPOSITION

DATE D'OUVERTURE. — 14 Mai, à 18 heures, Salles des Fêtes, place St-Mathieu.

TRAVAUX DES ÉLÈVES. — Les travaux des élèves devront se trouver, le 6 Mai, dernier délai, dans l'une ou l'autre des écoles suivantes ou à Quimper, salle de la Retraite, rue Verdet.

N.-D. de Lourdes, Lesneven. — Ecole des filles à Plabennec. — N.-D. de Bonnes-Nouvelles, et la Croix-Rouge à Lambézellec. — Ecole des filles, Saint-Marc. — La Providence, Landerneau. — La Plaine, à Châteaulin.

Un camion passera le 7 au matin, dans ces différentes écoles, pour ramasser les colis des travaux d'une part, et les dons de toute nature, d'autre part. Si le contenu du paquet est fragile, il conviendra de le mentionner d'une façon très visible.

La Presse et la *Semaine religieuse* vous donneront éventuellement d'autres renseignements.

MARQUAGE DES PAQUETS. — A l'envers de chaque ouvrage sera cousu le nom de la paroisse, et à l'endroit figurera une étiquette de 3 cm. x 7 cm., portant les nom et prénoms de l'élève, le nom de la paroisse, l'année à laquelle appartient l'élève.

Chaque école est priée de faire autant de paquets qu'il y a de stands et de réunir tous les petits paquets en un seul colis.

Sur l'emballage du petit paquet doit figurer le nom de la paroisse et le contenu du paquet. Le colis unique portera le nom et l'adresse de l'expéditeur avec la mention suivante : Exposition Quimper.

A l'intérieur du grand colis nous devons trouver une liste complète de tous les objets contenus dans chaque petit colis ; dans le cas contraire nous ne répondrons point de la perte des objets.

Voici la liste définitive des pavillons :

- 1° Bébé — 2° Enfant de 2 à 7 ans — 3° Lingerie adolescent — 4° Confection adolescents — 5° Tricot — 6° Raccourci — 7° Bricolage — 8° Broderie — 9° Fantaisie — 10° Arts décoratifs — 11° Classe enfantine — 12° Vente — 13° Lingerie professionnelle — 14° Confection — 15° Repassage — 16° Secrétariat — 17° Comptabilité — 18° Agriculture — 19° Buffet et buvette — 20° Fer, bois, dessin, électricité.

Sur les objets à vendre nous aimerions voir indiqué le prix approximatif, afin d'avoir une base d'estimation. Si l'objet est offert, portez sur la liste générale le mot *don* en face de l'objet offert. Si vous désirez le remboursement de la matière première, indiquez le montant sur la même liste.

Les denrées comme gâteaux, café, sucre, œufs, beurre, chocolat, tabac, devront être emballés séparément et solidement pour éviter les taches.

Tous les objets devront rester à Quimper jusqu'à la fin de l'exposition et seront remis par les soins de l'Inspection diocésaine aux différents centres de ramassage.

AUX RESPONSABLES. — Les responsables devront être à Quimper le lundi soir 12 Mai, dernier délai.

A l'exception des Filles de Jésus, les religieuses qui sont assurées de l'hébergement (gîte et couvert) sont priées d'avertir Mlle Le Bras, dès la réception de cette circulaire.

En plus des menus petits objets utiles pour le travail personnel de chacune, les responsables devront fournir 6 draps écus de 2 m. x 3 m. ou que les draps portent l'adresse exacte de l'école. Ces draps pourront être joints au colis de l'exposition.

A ce colis, on pourra joindre cintre, support, poupées, mannequin, etc..., épingles, fer à repasser, marteau, ciseau, aiguilles, fil et pointes, etc...

Au fond de chaque pavillon nous autorisons une inscription dont la décoration regardera la responsable ; nous indiquons simplement les dimensions et la couleur.

DIMENSION DE LA BANDE

Bébé. — Rose et noir, 50 cm. x 2 m., hauteur des lettres 20 cm.

Enfant. — Bleu et noir, 50 cm. x 2 m., hauteur des lettres 20 cm.

Lingerie. — Jaune et noir, 50 cm. x 2 m., hauteur des lettres 20 cm.

Confection. — Bleu et noir, 50 cm. x 2 m., hauteur des lettres 20 cm.

Tricot. — Rose et noir, 50 cm. x 2 m., hauteur des lettres 20 cm.

Raccommode. — Jaune et noir, 50 cm. x 2 m., hauteur des lettres 20 cm.

Repassage. — Rose et noir, 50 cm. x 2 m., hauteur des lettres 20 cm.

Agricole. — Jaune, 50 cm. x 2 m., hauteur des lettres 20 cm.

Commerce. — Rose et noir, 50 cm. x 2 m., hauteur des lettres 20 cm.

Confection professionnelle. — Jaune et noir, 50 cm. x 2 m., hauteur des lettres 20 cm.

Lingerie professionnelle. — Jaune et noir, 50 cm. x 2 m., hauteur des lettres, 20 cm.

Classe enfantine. — Rose et noir, 25 cm. x 2 m., hauteur des lettres 15 cm.

Bricolage. — Bleu et noir, 25 cm. x 2 m., hauteur des lettres 15 cm.

Arts. — Jaune et noir, 25 cm. x 2 m., hauteur des lettres 15 cm.

Broderie bretonne. — Jaune et noir, 25 cm. x 2 m., hauteur des lettres 15 cm.

Fantaisie. — Bleu et noir, 25 cm. x 2 m., hauteur des lettres 15 cm.

Vente. — Rose et noir, 25 cm. x 2 m., hauteur des lettres 15 cm.

ROULEMENT DES RESPONSABLES. — Les responsables qui ne pourraient assurer la permanence de leur pavillon durant toute l'exposition sont priés de l'écrire par retour du courrier à Mlle Le Bras. Voici la liste des maisons qui sont invitées à désigner une permanente :

Adoration, Quimper, pour le 16 Mai, dès le matin. — Kernisy, pour le 19 Mai. — Plougastel, pour le 19 Mai. — Pilier-Rouge, Filles de la Croix, pour le 17 Mai. — Plounéour-Trez, pour le 17 Mai. — La Retraite, Quimperlé, pour le 19 Mai. — Plougasnou, pour le 17 Mai.

Nous indiquons là, les Congrégations qui n'ont pas la responsabilité de l'organisation d'un stand, mais qui ont le droit de représenter l'enseignement libre diocésain. Il va cependant de soi que si elles considéraient le déplacement trop considérable, qu'elles nous le disent.

SÉANCES RÉCRÉATIVES. — Quelques écoles nous ont indiqué le jour de leur visite à l'exposition, nous respecterons ces dates pour leur séance. Voici la liste des écoles avec la date à laquelle elles doivent donner les séances :

15 Mai : Sainte-Thérèse et Rayon Sportif Quimper, Plozévet.

16 Mai : Châteaulin, Lesneven, Saint-Julien Landerneau.

17 Mai : Landivisiau, Clohars, Recouvrance.

18 Mai : Pont-Aven, Bannalec.

19 Mai : Pont-l'Abbé, Bénodet.

N. B. — Si ces dates dérangent les écoles, leurs élèves joueront le jour de leur visite.

EXAMEN DE L'ENSEIGNEMENT MÉNAGER

A cause du travail de l'exposition, l'examen de l'Enseignement Ménager sera modifié cette année exceptionnellement, et comprendra les épreuves suivantes :

Cuisine ou économie domestique pratique — Hygiène et puériculture, oral et pratique — Coupe et couture.

L'examen se passera, à partir du 10 Juin, aux centres suivants : Saint-Renan, Plabennec, Plouescat, Saint-Pol de Léon, Lesneven, Saint-Marc, Kerinou, Landerneau, Landivisiau, Châteaulin, Carhaix, Rosporden, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Quimper.

La liste des candidates devra parvenir à Mlle LE BRAS, pour le 25 Mai, dernier délai.

La date des examens vous sera communiquée pendant l'exposition. Prière de la réclamer au pavillon Bébé.